

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 MARS 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
03/2/2
DOSSIER N°5614**

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA
LECTURE**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Patrice FILLoux, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Nicolas SIMONNET, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Catherine DEFEMME à Hélène FAIVRE
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Bertrand LABAR
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX

Absent(s) - excusé(s) :

Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Hélène FAIVRE
En l'absence de Mme Catherine DEFEMME

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en l'absence de Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental.

**OBJET : SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA
LECTURE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le règlement d'aides du Schéma départemental de développement de la lecture*

VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-03/2/2 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Accueil, Attractivité et Culture,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes au titre de l'aide à la création d'emploi professionnel statutaire en bibliothèque **soit 14 534,25 €** :

Collectivité	Objet de la demande	Coût de l'opération	Aide sollicitée
Communauté de communes Creuse Grand Sud	Aide à la création d'un poste de Direction de la Médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud (1 ETP) pour la gestion de la Médiathèque – 1 ^{ère} année	39 200 €	8 000,00 € (25 % du coût annuel plafonné à 8 000 €)
Commune d'Ajain	Aide à la création d'un poste d'adjoint du patrimoine pour la gestion de la nouvelle « Biblioposte » (0,8 ETP) pour la gestion de la Médiathèque – 1 ^{ère} année	26 137 €	6 534,25 € (25 %)
		TOTAL	14 534,25 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget Départemental, Chapitre 65, Réf. Fonctionnelle 313 Article 657348.

Pour la CC Creuse Grand Sud :

Ne prennent pas part au vote : Mme L. Chevreux, M. J.L. Leger, Mme R. Nicoux, Elus à la CC Creuse Grand Sud

Elue absente : Mme I. Pénicaud

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Pour la Commune d'Ajain :

Elue absente : Mme I. Pénicaud

1244
Publié sur www.creuse.fr le 31/03/2023

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230328-CP2023040-DE

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET